

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 avril 2026

ACTUALISATION DE LA PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 2630)

Adopté

N° DN91

AMENDEMENT

présenté par

Mme Lise Magnier, M. Criaud, M. Kervran, M. Lemaire et Mme Rauch

ARTICLE 23

À la première phrase de l'alinéa 26, après la première occurrence du mot :

« nationale »,

insérer les mots :

« , les enjeux liés aux menaces hybrides, à la manipulation de l'information et aux ingérences étrangères ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement du groupe Horizons et Indépendants complète le contenu de la journée de mobilisation, défini à l'article L. 114-3 du code du service national tel que réécrit par l'article 23 du projet de loi, pour y inclure une sensibilisation aux menaces hybrides, à la manipulation de l'information et aux ingérences étrangères.

Dans sa rédaction actuelle, l'article L. 114-3 prévoit que la journée de mobilisation comporte « une sensibilisation aux activités militaires » et présente « l'organisation et les principes généraux de la défense nationale ». Cette formulation, centrée sur la dimension militaire conventionnelle, ne reflète pas la réalité du spectre des menaces auxquelles la France fait face et que la Revue nationale stratégique actualisée en 2025 a placées au cœur de l'analyse stratégique.

En effet, la RNS actualisée constate l'extension et l'intensification des stratégies hybrides : attaques informatiques, sabotages d'infrastructures critiques, campagnes de désinformation, tentatives de subversion et d'instrumentalisation des flux migratoires. Ces menaces, qui visent directement la cohésion nationale et le fonctionnement démocratique, concernent chaque citoyen. La RNS fixe d'ailleurs l'objectif d'acculturer près de dix millions de jeunes de 13 à 25 ans aux enjeux de défense et de sécurité nationale, « notamment aux manœuvres hybrides et manipulations de l'information ».

La journée de mobilisation, qui accueille près de 800 000 jeunes par an, est le vecteur le plus adapté pour atteindre cet objectif : elle constitue souvent la seule rencontre directe entre un jeune Français et l'institution militaire. Il nous semble nécessaire de mentionner les menaces hybrides et les ingérences dans le contenu de cette journée au regard des objectifs mêmes de la RNS et de l'esprit du présent projet de loi.